

Défense : Société vaudoise des officiers

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **146 (2001)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Adresse provisoire :
Case postale 3906 – 1002 Lausanne

ÉDITORIAL

Tous ensemble pour assurer le succès d'Armée XXI!

■ col EMG Philippe Rebord¹

Les résultats du 26 novembre dernier sont tombés. Ils sont clairs. Plus de 62% des Suisses ont repoussé l'initiative socialiste de redistribution des dépenses militaires. Ce score est éloquent, tant il est vrai que notre armée n'a jamais réuni plus de 68% des suffrages du souverain. Pas même à l'aube de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit là d'un signe des plus encourageants pour notre future Armée XXI. Le peuple suisse n'a pas voulu faire de notre sécurité un produit discount.

Pour la SVO, cette victoire a un petit goût d'amertume, puisque le Pays de Vaud a rejoint le camp des acceptants, à une courte majorité il est vrai. L'image me paraît cependant trompeuse; elle n'est pas représentative de la réalité du canton de Vaud, qui fournit, proportionnellement, la plus grande surface de son territoire pour les besoins de l'instruction de notre armée. Les objets à consonance très sociale proposés lors de ce week-end électoral ont joué un rôle déterminant sur l'issue de la votation. Le véritable juge de paix se me-

surera cette année lors de la deuxième votation sur la suppression de l'armée, initiée à nouveau par le GSsA.

Pourtant, nous avons mené campagne, une large campagne d'information et de proximité, et ce face à un adversaire inexistant, se contentant de jeter l'anathème et refusant de s'engager dans le débat. La grande muette était du parti de la rose.

Lors de cette campagne, une forte absence – inexplicable et injustifiable – des officiers de carrière a particulièrement frappé les officiers de milice fortement engagés dans le terrain. Le soi-disant devoir de réserve des officiers professionnels, ou l'alibi de l'agenda trop chargé, ne peuvent pas justifier un non-engagement citoyen, en civil, aux côtés des officiers de milice qu'ils ont formés à la chose militaire et auxquels ils ont inculqué la base de l'éducation de citoyen-soldat.

Cet engagement citoyen des officiers de carrière sera rendu bien plus nécessaire dans une Armée XXI au format drastiquement réduit, où ils seront appelés à jouer un rôle encore plus important qu'aujourd'hui

dans l'encadrement et la conduite des cadres de milice. Leur absence dans le débat de société ne pourrait qu'être assimilé à un lâchage ou à un vulgaire égoïsme.

En effet, c'est tous ensemble, officiers de carrière et de milice, que nous contribuerons à mener à bien Armée XXI, cette révolution dans les structures et les affaires militaires du Pays.

Dans l'immédiat, je vous convie toutes et tous à notre 175^e Assemblée générale, le 3 mars prochain, à Villars-le-Terroir. Nous aurons le privilège d'y entendre et de pouvoir débattre avec le général de corps d'armée Bachelet, commandant de la Formation de l'Armée de terre française, et officier à l'immense expérience du terrain, sur le thème «être officier au XXI^e siècle».

A l'heure où il est question d'interopérabilité, à l'heure où l'officier du futur est appelé à être de plus en plus créatif dans un environnement de plus en plus évolutif, il est de notre devoir à tous de réfléchir sur notre rôle pour demain.

Ph. R.

¹Président cantonal de la SVO.



RÉFLEXION

Armée XXI - armée de milice?

Ou qu'advient-il des sociétés militaires?

■ Lt-col EMG J.-Ph. Mayor¹

Réorganisation, pour certains même révolution! Conséquences: disparitions, fusions, diminution, modularisation...

Vous l'aurez compris, la votation du 26 novembre 2000 sur l'initiative de redistribution des dépenses militaires et son rejet par 62,3% des votants donne le feu vert à la poursuite de la planification d'armée XXI et à sa mise en place!

Aujourd'hui, les urgences sont, entre autres, la prévention des conflits plausibles, la protection de l'aide humanitaire et des réfugiés, la maîtrise des armements et le désarmement, la réhabilitation des sociétés désorganisées par la guerre, la protection des minorités et le contrôle démocratique des forces armées, ainsi que les travaux de reconstruction. Alors, quelle est la meilleure armée dont a besoin la Suisse? Assurément ce sera celle qui sera à même de protéger le pays, le peuple et l'Etat des menaces et dangers actuels et futurs. Voilà pour le technique! En outre, il lui faudra aussi rester flexible pour répondre de manière adé-

quate aux nouvelles conditions et aux nouveaux besoins. Finalement, elle devra contribuer au maintien de la paix et à la stabilité en Europe. Vaste programme...

Ainsi, nous avons besoin d'une armée forte, bien équipée et bien instruite. Nous en appelons donc aux décideurs de ce pays pour que le système de milice demeure dans les faits le principe de base de notre nouvelle armée. Parce qu'il sensibilise les citoyens à leur responsabilité envers l'Etat. Parce qu'il est un facteur de cohésion nationale. Parce qu'il est fortement enraciné dans le peuple. Parce qu'il combat l'individualisme poussé à outrance. Parce qu'il est l'essence même de la Suisse, mais aussi parce qu'il est notoire que le niveau intellectuel moyen d'une troupe organisée selon le système de milice est nettement supérieur à celui d'unités professionnelles.

Toutefois, il s'agira de recruter en nombre suffisant du personnel enseignant et des cadres contractuels compétents. Ces derniers devraient être chargés de dispenser spécifiquement l'instruction de base dans les écoles de recrues et d'appuyer

techniquement les cadres de milice dans les «cours de répétition». Envisagé ainsi et seulement ainsi, un accroissement du professionnalisme au sein de notre armée ne paraît judicieux, car il contribue directement au maintien à long terme de notre système de milice.

Alors en avant toute avec Armée XXI et sus à la langue de bois trop souvent employée par bon nombre de nos autorités militaires et civiles. Que la très prochaine campagne pour ou contre l'envoi de contingents suisses armés à l'étranger n'encourage pas un nouveau mutisme. Il est temps maintenant d'informer les militaires sur l'avenir de notre armée, car d'aucuns devront la rendre possible, d'autres la quitter! Il en va de la crédibilité de nos missions sécuritaires et de la motivation avec lesquelles elles seront accomplies.

Ouverture, transparence, intégration, flexibilité, autant de termes qui devront caractériser les affaires militaires dans une période de transition entre Armée 95 et Armée XXI. N'oublions pas que dans notre système de milice, les cadres de l'armée peuvent apporter beau-

¹ Président (1997-2000) du Groupement de la région morgienne de la SVO.



coup à notre défense; nouveau dans ce contexte, il y aura lieu de redéfinir les missions de notre bonne vieille Société vaudoise des officiers...

Après trois ans à la présidence du Groupement de la région

morgienne, nous observons une perte de quelque 10% des effectifs et une baisse de quelque 30% d'assiduité aux activités. Cela ne semble pas être le reflet d'un manque d'action, d'engagement ou d'innovation du comité mais bien plus le

signe que les intérêts du citoyen-officier évoluent. Il s'agira, dès lors, d'en comprendre le pourquoi et le comment, de manière à adapter nos structures avec pertinence.

J.-Ph. M.

LE BILLET AIGRE-DOUX

Ouf. C'est terminé pour cette année! Les fêtes appartiennent déjà au passé. Seuls quelques confettis, derrière un meuble ou dans un caniveau abrité, rappellent le passage de l'an, son euphorie et sa myriade de promesses impossibles à tenir. Nous avons tous noirci du papier avec de bonnes résolutions sous la rubrique «Perspectives» de nos bilans. Dans le scintillement des verres et des réceptions de fin d'année, nous nous sommes engagés à défendre les valeurs qui nous sont chères et à soutenir celles et ceux qui s'investissent pour qu'elles perdurent. Nous nous sommes tous excusés, dans des cartes de vœux adressées à la chaîne, de ne pas avoir trouvé au cours de l'année écoulée un peu de temps libre pour les destinataires de nos messages subitement étoilés. C'est la façon

moderne – mais qui reste humiliante – de dire à notre correspondant qu'il ne compte au fond pas assez à nos yeux pour qu'on lui consacre une petite plage de notre agenda surchargé.

Alors, maintenant que les bougies sont éteintes, que les guirlandes sont rangées dans les cartons, que les bouteilles ont rejoint la récupération du verre usagé et que les verres sont lavés, que restera-t-il de toutes nos bonnes intentions? Magie du nouveau millénaire aidant, cesserons-nous de dire comme par réflexe: «Je n'ai plus cinq minutes à moi» ou «Désolé, je suis déjà pris»?

Permettez-moi d'en douter. Pour que les habitudes prises changent radicalement dans ce domaine, il faudrait retrouver la valeur sélective des priorités. En clair, faire partie peut-être

de moins de cercles d'initiés, mais être actif au sein de ceux avec lesquels nous nous identifions encore profondément. Ne vaut-il pas mieux à un moment se retirer que de faire partie des éternels «fantômes» hantant les salles de réunion et les listes de membres!

Sans cette réflexion individuelle indispensable qui doit nous responsabiliser, une saine vie communautaire en général et celle de notre vénérable société d'officiers en particulier sont vouées à disparaître. A l'image de l'effort demandé à notre armée et puisqu'il nous faut faire moins – mais mieux –, tâchons d'avoir la sagesse de concentrer nos forces pour œuvrer intensément à la concrétisation de quelques grands objectifs.

Le rédacteur

Assemblée générale de la SVO 2001

Samedi 3 mars 2001, Villars-le-Terroir.

Organisation: Groupement du Gros-de-Vaud de la SVO.



Le programme des activités en ce mois de janvier étant réduit, la rédaction de *DEFENSE* insiste sur le fait que la campagne en vue du prochain vote important en relation avec notre armée (armement de nos soldats en missions à l'étranger au profit de l'ONU/OSCE) a déjà commencé. Officiers vaudois, que notre canton ne prenne pas l'habitude de voter contre notre outil de sécurité et les recommandations de nos autorités ! Mobilisons-nous autour de nos comités de groupements, principalement dans les grandes villes, bastions toujours plus déterminés de nos adversaires.

Groupe de Morges

Notre Groupement a un nouveau président en la personne du cap Grégoire Mages, nommé par acclamations lors de notre assemblée générale à La Longeraie en novembre dernier. Si le responsable change, le programme reste fidèle à une formule qui semble convenir.

Mercredi 28 février 2001, à La Longeraie

Conférence-lunch sur le thème de l'Armée XXI. Présentation par le col EMG Laurent Michaud. Repas: Fr. 28.-, boissons comprises.

Groupe de Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Vendredi 26 janvier 2001

Dans le cadre du rapport info du CA camp 1, exposés sur des expériences de guerre à Sarajevo et dans le Golfe.

Mercredi 7 mars 2001

Visite d'une journée au Centre d'instruction de l'armée et au simulateur CET de Kriens/Lucerne. Point fort de notre déplacement, nous pourrions assister en direct à un exercice joué entièrement sur ordinateur de l'EM de la br bl 1. Cette visite est ouverte à nos camarades des autres groupements. Inscriptions auprès du comité de Montreux.

Groupe du Pied-du-Jura

Un grand travail est en cours afin de restructurer le comité de cette région. Officiers directement concernés, réservez un bon accueil aux membres qui œuvrent pour que ce Groupement puisse accueillir dignement le Tir inter-groupements SVO 2001.

Brochure du 175^e SVO

La réalisation de cette importante brochure pour notre so-

ciété arrive à son terme. La publication est prévue pour notre prochaine assemblée générale au début du mois de mars. Réservez-lui un bon accueil.

Assemblée générale SVO 2001

Samedi 3 mars 2001, Villars-le-Terroir

Le Groupement organisateur du Gros-de-Vaud se réjouit de vous accueillir pour cette première assemblée générale du nouveau millénaire. Nous serons honoré de la présence d'un conférencier prestigieux en la personne du général français Bachelet. Une occasion rare d'entendre un haut responsable d'une armée engagée dans les Balkans, alors que nous devons prochainement voter sur la délicate question de l'armement de nos soldats en mission à l'étranger.

A méditer...

«On déclare la guerre à son voisin, tantôt parce qu'il est trop fort, tantôt parce qu'il est trop faible. Souvent, ce voisin a des choses qui nous manquent, et nous avons aussi des choses qu'il n'a pas ; alors on se bat pour tout avoir ou rien.»

Jonathan Swift